

RÉENCHANTER LE NOUS

Le Conseil du réenchantement (mis en place par le Secrétariat général de l'enseignement catholique pour coordonner le projet global) a choisi comme thème de travail pour l'année 2016-2017, et donc aussi comme fil rouge des Rendez-vous de la Fraternité, vécus récemment par de nombreux établissements, « Réenchanter le Nous ». Une question essentielle sur laquelle l'École catholique est invitée à se pencher. Dans une société où chacun se construit de plus en plus individuellement et où la vision collective est difficile à percevoir, il s'agit de mener un temps de réflexion, de partage et d'animation autour de diverses interrogations comme par exemple : « Au sein de l'École, comment construire et rendre explicite un Nous ? », « Comment trouver une articulation qui concilie singularité et unité ? », « Quels sont les objets d'apprentissage communs pour porter ce Nous ? ».

Pour travailler ces questions, le secrétariat général de l'enseignement catholique met à la disposition des communautés éducatives un webdocumentaire consacré à la construction de la « maison commune » : éclairages, pistes d'action et d'animation, ressources sont déclinés dans le contexte de l'établissement, de son environnement, et dans celui d'autres niveaux institutionnels. Cet outil sera enrichi tout au long de l'année par différents apports.

➔ www.enseignement-catholique.fr/reenchanter-le-nous

en réflexion

ZOOM SUR LES PETITS ÉTABLISSEMENTS

Le 30 novembre dernier, une étude intitulée « Les petits établissements de l'enseignement catholique » a été présentée aux membres du Comité national de l'enseignement catholique (Cnec), par Catherine Uhel, du service Études et prospective du Secrétariat général de l'enseignement catholique. Réalisée entre novembre 2014 et janvier 2016, elle apporte des éléments d'analyse aux responsables confrontés à la nécessité d'une réflexion rigoureuse sur les conditions du rayonnement et de la pérennité de ces établissements. Cette étude a pris en compte les écoles de moins de trois classes, les collèges de moins de 150 élèves, les lycées généraux et technologiques (LGT) de moins de 200 élèves et les lycées professionnels (LP) de moins de 150 élèves. Soit un total de 831 établissements : 667 écoles,

202 collèges, 80 LGT et 82 LP. À noter : comparé au public, l'enseignement catholique a moins de petites écoles, mais davantage de petits collèges et lycées. Quelles que soient les raisons de leur taille réduite, tous ces établissements se caractérisent par une certaine fragilité. Mais ils sont également nombreux à offrir une plus-value pédagogique avérée. Les auteurs concluent qu'il faut donc savoir maintenir certains petits établissements, en particulier ceux qui font preuve d'une forte inventivité pédagogique, et parfois en fermer d'autres dont le déclin est irréversible. Pour Pascal Balmand, secrétaire général de l'enseignement catholique, l'intérêt de cette étude est « de permettre de définir des critères d'efficience pour ne pas mener des combats perdus d'avance et se concentrer sur ceux qui ont du sens ».

en chiffres

1000 POSTES POUR LA RENTRÉE 2017

Pour la rentrée 2017, 1000 postes supplémentaires sont inscrits dans la loi de finances 2017 pour l'enseignement privé sous contrat. « Si ces perspectives sont bonnes, il n'y a aucune visibilité pour les dotations des années suivantes et il nous faut intégrer cette donne », a insisté le secrétaire général, Pascal Balmand.

Cette dotation intègre toutefois plusieurs contraintes dont 15 emplois affectés aux décharges des maîtres-formateurs au sein des instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique (Isfec), 20 emplois pour les

décharges syndicales, une centaine pour la réserve ministérielle. S'agissant des 865 postes restants, la réunion des secrétaires généraux de Caec a esquissé quatre hypothèses de travail, validées par la commission permanente, qui seront présentées au ministère en janvier : poursuite du redéploiement inter-académique au titre de la démographie, approfondissement du plan de réussite éducative pour tous, création de décharges pour les chefs d'établissement du 1^{er} degré multi-sites, et rééquilibrage inter-académique des enveloppes de suppléances.

en action

CONTRE LA PÉDOPHILIE

Sur proposition de Pascal Balmand, la Commission permanente a décidé de créer un groupe de travail sur la pédophilie et les agressions sexuelles qui n'a pas vocation à se substituer aux cellules existantes d'écoute des victimes, tout particulièrement celles que les évêques ont mises en place dans leurs diocèses.

Sa vocation est triple : s'assurer que l'enseignement catholique recueille et signale les informations de ces actes délictueux ; permettre un accompagnement des membres de la communauté éducative et des responsables institutionnels confrontés à ces situations ; élaborer un processus (écouter, orienter, conseiller) permettant aux victimes de s'exprimer dans un cadre sécurisé afin d'être dirigées vers un accompagnement *ad hoc*.

L'APPEL DU NUMÉRIQUE

Tablettes, logiciels, imprimantes 3D ou robots à programmer... En six ans, le plan Solidarité numérique de l'Apel a contribué à équiper près de 800 établissements, pour 1,3 million d'euros. Cette année, ce coup de pouce se renforce : 200 000 € seront répartis entre 130 établissements (moyennant des participations allant de 500 à 4000 €) pour financer des projets retenus pour leur cohérence économique et pédagogique. Les dossiers sont remontés par les Apel locales, en lien avec les responsables Tice des directions diocésaines.

De quoi pallier l'accès inégal des établissements catholiques au plan numérique ministériel sur le déploiement duquel des incertitudes persistent pour cette année. Cette initiative témoigne aussi de l'intérêt porté à l'éducation au numérique par l'Apel qui a dédié son petit-déjeuner-débat annuel du 24 novembre dernier au codage à l'École.

➔ enseignement-catholique.fr (rubrique « Relations École-familles »).

en partenariat

LES DÉFIS DE LA RÉGIONALISATION

Les enjeux de la régionalisation pour l'enseignement catholique », tel était le thème de la journée de travail qui a rassemblé directeurs diocésains, référents régionaux, et membres du secrétariat général de l'enseignement catholique, le 5 décembre dernier, à Paris.

La loi portant sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) de 2015, qui a confié de nouvelles missions aux régions et instauré un redécoupage administratif du territoire, comme la loi de réforme de la formation professionnelle de 2014, imposent aux responsables de l'enseignement catholique de repenser leurs rapports avec les conseils régionaux, désormais acteurs incontournables de la formation. Pascal Balmand a d'abord rappelé que la structuration régionale de l'enseignement catholique ne peut se penser qu'à partir

et dans le cadre d'une organisation diocésaine. Les enjeux et stratégies selon les territoires, la capacité à être force de proposition, les modalités de la gouvernance, sont autant de chantiers ouverts. Les représentants de chaque région ont pu exposer la nature des liens entretenus par l'enseignement catholique avec le conseil régional, mais aussi leur volonté d'être considérés avant tout comme des partenaires.

Renasup, le Cneap, la Fnogec, Formiris et l'Ugse ont enrichi les débats en partageant leur vision de la régionalisation. Cette journée inaugure un cycle de rencontres régulières : la qualité des échanges a permis d'identifier les points d'attention qui méritent d'être davantage explorés et d'exprimer le besoin d'une professionnalisation accrue des acteurs sur ces enjeux.

en déploiement

DERNIER VOILET DU PLAN EC&ER

Le plan Enseignement catholique et éthique républicaine (EC&ER) entre dans sa dernière phase. « *La subvention de 1,5 million d'euros versée en mai 2015 par le ministère de l'Éducation nationale à Formiris sera bientôt consommée* », a précisé Sylvie Crépy, responsable de formation à Formiris, en charge de ce plan, aux 65 porteurs de projets présents à Montrouge le 28 novembre dernier. Lors de cette 5^e journée d'information et de mutualisation, ils ont présenté à leurs collègues les actions menées au niveau national, académique, diocésain ou au niveau d'un établissement. Chacune de ces actions porte sur une ou plusieurs des cinq thématiques retenues : "Laïcité et religion", "Accueil des diversités et exclusion", "Articulation et mobilisation des savoirs", "Éducation relationnelle et coopération", "Soutien à la parole des éducateurs".

Parmi les 279 projets reçus par Formiris

au 20 novembre 2016, dont 187 sont déjà lancés, un exemple dans le Sud-Ouest : une formation à l'éducation relationnelle et la coopération pour les chefs d'établissement du 1^{er} degré.

« *Ce projet est parti du constat de l'augmentation des incivilités et des difficultés des élèves à gérer leurs émotions. Pour aider les équipes à faire classe, les responsables diocésains de l'Ariège et de Haute-Garonne ont imaginé avec Formiris un dispositif sur deux ans* », explique Agnès de Pompignan, de la direction diocésaine de Toulouse.

« *Une soixantaine de projets de formation peuvent encore être financés en 2016-2017* », a indiqué Sylvie Crépy en invitant les participants à envoyer rapidement leurs dossiers. Grâce au plan EC&ER, une dynamique est lancée. Elle se poursuivra autrement après épuisement de la subvention.

➔ ethiquerepublicaine@formiris.org

en congrès

LE SYNADEC À BELFORT

Plus 20 % d'adhérents en deux ans ! « *Le Synadec, seule organisation professionnelle spécifique de chefs d'établissement du 1^{er} degré, se porte très bien* », s'est réjoui son président, Michel Boissin, lors du congrès au cours duquel son mandat a été reconduit pour un an, le 2 décembre dernier à Belfort. Avec 1 250 adhérents, pour 4 500 écoles dans l'enseignement catholique, la progression du Synadec confirme « *que les chefs d'établissement du 1^{er} degré épousent de plus en plus leur mission* », précise Michel Boissin. Autre explication : le Synadec a renforcé sa communication avec l'envoi d'une plaquette à toutes les écoles à chaque rentrée et la refonte de son site. À Belfort, l'éclairage de Claude Berruer sur les réformes ministérielles a été très apprécié.

Autre sujet abordé : la finalisation d'un statut unique pour les chefs d'établissement du 1^{er} et du 2^d degrés, qui passe par l'épineux problème de mise à niveau des salaires. Pour Michel Boissin, « *un chef d'établissement du 1^{er} degré ayant la même ancienneté et la même formation qu'un collègue du 2^d degré et accueillant le même nombre d'élèves dans sa structure, devrait gagner le même salaire* ». Pascal Balmand, secrétaire général de l'enseignement catholique, invite l'enseignement catholique à « *faire preuve de créativité pour imaginer une solution équitable qui ne mette pas en péril les petites écoles* ». Pour ce faire, il réunira les représentants des organisations de chefs d'établissement, des directeurs diocésains, de l'Urcec et de la Fnogec le 19 décembre prochain.

en changement

L'UNETP REPENSE SES ÉTABLISSEMENTS

Sortir du cadre du lycée professionnel *stricto sensu* et aller plus loin dans le travail en réseau avec des lycées polyvalents et des structures de formation continue et d'apprentissage pour devenir des établissements formateurs tout au long de la vie. Tel était le fil rouge de la dernière assemblée générale de l'UNETP qui a réuni, les 1^{er} et 2 décembre derniers, 80 chefs d'établissement de l'enseignement technique et professionnel à Wittenheim (68). Au cœur des débats : la baisse confirmée à cette rentrée des effectifs au sein de la voie professionnelle. Pour l'expliquer, les chefs d'établissement identifient l'effet conjoint de trois facteurs : l'orientation

post-3^e, les nouvelles conditions d'accueil en lycée professionnel, et la procédure d'affectation. « *Toutes les réflexions politiques amènent à vouloir faire des économies. Et avec le renforcement de la régionalisation, des sauts décisifs sont à réaliser dans nos modes de fonctionnement pour travailler davantage sur les flux et gagner en visibilité* », a souligné Bernard Michel, le président, réélu à cette occasion. *C'est un réel changement de métier.* » Pour contribuer à une meilleure visibilité des établissements, la piste d'une généralisation de l'entrée des diocèses dans le dispositif Affelnet, qui serait « *limitée à la phase informative* », a également été évoquée.

en tension / PÉNURIE DE SUPPLÉANTS

Le vivier des remplaçants ne cesse de se raréfier, dans le privé comme dans le public. Ce phénomène est lié à la baisse du nombre de candidats. Il est d'autant plus sensible selon l'attractivité des régions. De plus, les suppléants du privé ont tendance à fuir vers le public où un recteur peut sur-rémunérer les remplaçants dans les zones en difficulté de recrutement, les écarts de salaire pouvant atteindre 600 €. « *Une concurrence déloyale* » pour Yann Diraison, adjoint au secrétaire général, qui indique que « *la transposition au privé des dispositions réglementaires sur la rémunération des suppléants sera l'un des dossiers portés par l'enseignement catholique durant la campagne électorale.* »

en hausse

PLUS DE

CANDIDATS AUX CONCOURS

Les résultats aux concours enseignants 2016 dans le privé confirment une amélioration du recrutement des enseignants.

En effet, pour les concours du 2^d degré, le ratio candidats / lauréats augmente, s'établissant à 4 pour 1 – contre 2,6 pour 1 dans le public. « *C'est moins par rapport aux années précédant 2010 où il était d'environ de 5 pour 1, mais il est à nouveau en augmentation par rapport aux années catastrophiques entre 2011 à 2013, marquées par l'instabilité du système de formation et des concours* », commente Yann Diraison, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique.

En 2016, sur 1500 postes ouverts pour le 2^d degré, 170 n'ont pas été pourvus, soit une proportion de 11 % qui masque de fortes disparités : « *100 % des postes sont pourvus dans la majorité des disciplines telles que les mathématiques, les lettres ou l'allemand. En revanche, il y a ponctuellement de gros trous en histoire-géographie (55 % des postes non pourvus), en physique-chimie (23 %), en SVT (17 %), où s'impose un réel travail pour nos Isfec en termes de formation,* » détaille Yann Diraison.

Pour les concours du 1^{er} degré, sur 3 537 présents à l'admissibilité pour 841 postes ouverts, le taux de saturation atteint plus de 99 %.

en interview

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR FORMIRIS

Après cinq ans à la tête de l'enseignement catholique du Calvados, Dominique Desrues a été nommé à la rentrée secrétaire général de Formiris. Premier tour d'horizon.



Quel état des lieux faites-vous de la fédération depuis votre arrivée ?

Dominique Desrues : J'ai trouvé un collectif humain très impliqué dans ses missions, que ce soit en territoire ou au niveau des services nationaux et en même temps très affecté par la difficulté à les honorer avec les moyens mis à disposition.

Qu'en est-il du logiciel FormElie dédié à la gestion de la formation et des problèmes rencontrés par les chefs d'établissement ?

D. D. : L'ambition visée à travers cet outil était de franchir une étape décisive en matière de gestion de l'information. Mais son lancement a été mal calibré et insuffisamment maîtrisé. Il a beaucoup sollicité les acteurs et perturbé les services rendus. Cette situation a mis en exergue des difficultés de gestion et de compréhension. L'audit externe mené au printemps dernier à ce sujet a conclu à la nécessité de revoir au préalable la gouvernance de Formiris pour une

gestion unifiée. Deux options se présentent désormais : soit une reprise conséquente de l'outil, soit son changement. Le conseil fédéral tranchera d'ici début janvier.

À quelle nouvelle gouvernance travaille Formiris

depuis plusieurs mois ?

D. D. : L'enjeu n°1 est de redonner visibilité et sens au cœur de métier de Formiris que sont l'animation et le financement de plans de formations pour les enseignants. C'est dans cet objectif que tous les personnels des services nationaux ont été réunis le 18 octobre dernier et que tous les personnels des associations territoriales (AT) le seront aussi le 15 décembre prochain à Paris. L'organisation est actée : mise en place d'un comité de direction ainsi que d'un comité de direction élargi qui intègre les directeurs des AT, recentrage sur des familles de métiers...

Formiris reprend une marche ordonnée pour apporter le service nécessaire aux enseignants, intégrer les nouveaux besoins dans le plan de formation, travailler à de nouvelles actions, et participer à la réflexion sur la formation des chefs d'établissement !

en discussion

UNE POLITIQUE DE FORMATION AMBITIEUSE

Quelle politique de formation pour l'enseignement catholique ? C'est pour en débattre que Pascal Balmand a réuni, les 22 septembre et 29 novembre derniers, une quarantaine d'acteurs.

Les membres du Conseil national de la tutelle de la formation, de la Commission permanente, les représentants des enseignants et des personnels, des chefs d'établissement, des Isfec, des organismes de formation, de l'Apel, de Formiris, de l'Udesca, de la Fnogec ou encore d'Opcalia se sont posé les questions suivantes, valant pour la formation initiale et continue, tant pour les enseignants, les personnels d'établissement que les bénévoles : Quel est l'intérêt de la formation pour l'enseignement catholique ? Quel est l'intérêt de la formation pour ses acteurs et quels usages en font-ils ? Quelles sont les contraintes et les difficultés qui entravent aujourd'hui la mise en œuvre d'une politique de formation ambitieuse ?

L'alternance de « plénières » et d'ateliers lors de ces deux journées a permis de dégager plusieurs problématiques convergentes et de définir un langage commun. Sur ces bases, le travail va se poursuivre dans le cadre et sous l'égide de la Commission permanente.

MONTER UN PROJET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Éduquer les jeunes à la solidarité internationale est impératif à l'heure de la mondialisation. Oui, mais comment s'y prendre ? Le prochain dossier du magazine *ECA*, à paraître début janvier, apporte aux chefs d'établissement et aux équipes conseils et exemples de projets réussis. De la Semaine des solidarités programmée chaque année par le lycée Saint-André de Niort (79) aux voyages solidaires proposés aux élèves de l'Institut agricole de Limonest ou encore l'accueil des jeunes migrants en Loire-Atlantique. Par ailleurs, un grand Forum des initiatives de l'enseignement catholique se tiendra à Paris le 28 mars prochain. Pour y assister, inscrivez-vous sur le site : enseignement-catholique.fr

